



DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
SANTÉ
SOCIÉTÉ
MIGRATION

Jeune migrants algériens : parcours d'errance

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »
Rédigé sous la direction de Yannis Gansel

Lansiaux, Aurélie

Année 2022-2023

Table des matières

I. Introduction	- 2 -
II. La fumée qui cache la réalité.....	- 2 -
a) Le Lyrica	- 2 -
III. Situation entre l'Algérie et la France, histoire et actualités	- 5 -
a) Histoire : Algérie- France un passé commun .-	5 -
b) Actualités : Politiques migratoires et diplomatie. -	6 -
IV. La figure de l'harraga	- 7 -
a) Une figure exclusivement masculine ?.....	- 8 -
b) Une figure d'identification	- 8 -
c) Le mépris.....	- 10 -
d) L'exil comme une forme d'expression.....	- 10 -
V. Le poids de la famille	- 10 -
a) La famille en France.....	- 10 -
b) Le deuil maternel.....	- 13 -
VI. Les stratégies d'intégrations	- 14 -
a) Le travail ou la délinquance :	- 14 -
b) La minorité	- 14 -
VII. Conclusion.....	- 15 -

I. Introduction

Depuis plus d'un an je travaille dans une permanence de soin d'addictologie pour les jeunes migrants en errance.

Cette permanence, qui se situe au SUAL (service universitaire d'addictologie de Lyon) au Vinatier, accueille sans condition de minorité ou de droit des jeunes ayant des problèmes de dépendance. Elle a été montée en partie en lien avec le MAS (L'association Le MAS – Mouvement d'Action Sociale) et le Caruud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) pose diabolos à la suite d'un rapport faisant état d'une consommation de médicament de plus en plus visible dans la population des jeunes migrants.

De ce fait, une grande partie des personnes que j'accueille présente un mésusage de médicaments. Elles utilisent un médicament en dehors de l'indication de prescription.

Il s'agit pour la plupart de jeunes hommes algériens consommant des anxiolytiques ou des antalgiques depuis plusieurs années déjà.

La consommation de ces produits n'est pas toujours bien comprise d'un regard extérieur : « Pourquoi prennent-ils ces médicaments ? Quel est l'effet recherché ? Comment se le procurent-ils ? Peuvent-ils arrêter et surtout, veulent-ils arrêter ? »

A travers ce mémoire, je souhaite retranscrire ce que j'ai pu apprendre de mes échanges avec ces jeunes ; concernant leur rapport au produit, bien sûr, mais aussi leurs motivations, leurs quotidiens, et leurs espoirs.

Pour prendre du recul sur mes prises en charge auprès de ces jeunes, je vais essayer ici d'avoir un regard plus global, ce qui ne m'est pas toujours permis dans mon exercice professionnel. En effet, en me basant sur des articles de recherche, je vais tenter de définir le contexte dans lequel évolue ces jeunes pour mieux analyser les propos échangés lors de mes entretiens avec eux.

Ce travail n'a pas la prétention d'être représentatif de la population des jeunes migrants algériens, ni des personnes qui mésusent des médicaments.

Il s'agit de la retranscription de mon expérience auprès des patients que j'ai pris en charge. Bien qu'ils puissent donner l'impression d'être un groupe uniforme de jeunes hommes en Requin et jogging Lacoste, chacun d'entre eux transporte avec lui une histoire et des projets d'avenir qui lui sont spécifiques.

Le but de ce mémoire est donc d'essayer d'apporter un peu de contexte et d'explications sur les conduites de ces jeunes migrants qui mettent en difficulté leur société de départ et notre société d'accueil, restant en marge de celles-ci.

II. La fumée qui cache la réalité

a) Le Lyrica

Ce médicament est commercialisé depuis le début des années 2000 pour traiter les crises d'épilepsies, les douleurs neuropathiques, et les troubles anxieux. Ce médicament a très vite rencontré un grand succès commercial. Il a été vendu comme un médicament sans danger et pouvant répondre à quasiment tous les maux selon le laboratoire (1).

Le Lyrica a donc commencé à être très prescrit, notamment en Algérie. Principalement utilisé pour traiter les douleurs post opératoires ou post traumatiques, la prise de Lyrica a commencé à se diffuser dans toute les tranches de la population.

« En Algérie le Lyrica c'est comme le doliprane, tu as mal à la tête tu prends Lyrica, tu es stressé pour les examens tu prends Lyrica. Jeunes, personnes âgées tout le monde en consomme » (Psychologue d'origine algérienne travaillant en CSAPA)

Evidemment toute la population algérienne n'est pas dépendante de ce produit. Cependant, il est important de comprendre que la prise de ce médicament est fortement banalisée dans cette société. Le Lyrica est vu comme sans danger et pouvant être utilisé au quotidien. Or il n'est pas sans risque de consommer ce produit, surtout en grande quantité. Il peut entraîner des comas et même la mort lorsqu'il est associé à la prise d'autres produits. De plus, les conséquences à long terme, notamment, sur le plan cognitif restent encore à définir. Etant sur le marché depuis moins de 20 ans, on ne peut prévoir les effets d'une prise continue et prolongée de ce traitement.

Mais alors, quel est l'effet recherché par la prise de Lyrica ? Par son site d'action dans le cerveau, il a un effet qui peut être assimilé à celui de l'alcool. Il a une action désinhibitrice, empathogène et anxiolytique.

La prise de Lyrica a souvent commencé très tôt à l'adolescence, parfois dès 11 ans. Il est la plupart du temps débuté dans la rue à usage récréatif ou sur prescription à la suite d'un traumatisme (type accident de la route).

La plupart des jeunes algériens que j'ai rencontrés lors de mes entretiens, décrivent la nécessité de prendre ce produit pour « fonctionner tous les jours » :

« Si je n'ai pas Lyrica je fais rien de la journée, je dois rester dans le noir, je ne parle à personne ».

« Je me peux me sentir bien avec les autres que si j'ai Lyrica ».

« Le Lyrica c'est ma bouée, c'est ce qui m'aide à tenir ».

Dans une société où la religion musulmane est très présente et où la consommation d'alcool est prohibée ; le Lyrica permet à ces jeunes de s'extraire de leur réalité avec un produit facile à stocker et à prendre.

Il peut leur arriver d'ouvrir les gélules dans des sodas et ainsi consommer le Lyrica tranquillement toute la journée sans éveiller de soupçon.

Le Lyrica a plusieurs appellations :

Saroukh

qui veut dire fusée pour la couleur rouge et blanc des comprimés

PGB

Pour pregabaline la DCI (Dénomination commune internationale) du Lyrica

Taxi

En référence à la couleur jaune des comprimés de pregabaline

Selon moi le Lyrica remplit également une fonction de « doudou ». C'est leur médicament, le comprimé doit avoir sa couleur car « l'autre médicament marche moins bien ». Ce « doudou », objet transitionnel, est présent depuis la sortie de l'enfance. Il les aide à gérer leurs émotions, la peur des autres, des inconnus.

Une fois en France, les conditions de vie et la séparation de la famille, rendent les fonctions de ce produit primordiales pour ces jeunes. L'usage du Lyrica s'ancre alors, devenant parfois plus sévère qu'en Algérie.

Un jeune explique ainsi qu'il n'arrive pas à supporter le regard des passants lorsqu'il vend des cigarettes dans les rues de Lyon :

« Je vois leur peur dans leur regard, pour y rester je dois prendre Lyrica sinon c'est trop dur ».

Le Lyrica est ainsi :

« la fusée dont la fumée cache la réalité »

Cette phrase, pleine de poésie, a été prononcée par un patient lors des entretiens. Elle reflète la nécessité de s'extraire de la réalité par le biais des produits.

b) Les autres produits :

La consommation de substances à effets récréatifs à un si jeune âge augmente le risque de dépendance dans l'avenir, et ce quel que soit le produit.

Il n'est donc pas rare de retrouver des poly-consommations chez ces jeunes migrants.

Les benzodiazépines sont une classe de médicaments anxiolytiques fréquemment consommés par ces jeunes. Le rivotril est celui qui est le plus déclaré. Le rivotril est un médicament qui a une indication pour l'épilepsie. Ils nomment ce produit « *dame courage* ». Avec son effet également désinhibiteur, le rivotril est un produit qui favorise les conduites à risque. Ils décrivent que le rivotril « *calme les nerfs* », permettant de prendre de la distance dans des situations d'extrême violence. La prise de rivotril est décrite comme plus ponctuelle, mais cela semble en lien avec la disponibilité du produit.

La consommation de cannabis est également quasi systématique, en lien avec une forte banalisation chez ces jeunes. Elle n'est souvent pas du tout problématique lorsqu'il y a d'autres consommations en lice.

Depuis quelques temps la consommation de cocaïne est de plus en plus fréquente chez les jeunes venant à la permanence de soin. La prise de cocaïne représente un risque supplémentaire sur le plan somatique (risque IST entre autres). Il est donc important de mettre en place des

mesures de prévention chez ces jeunes qui représentent une population particulièrement à risque.

Les jeunes Algérien peuvent présenter des troubles addictifs sévères et compliqués à prendre en charge. De part les types de produit consommés et par le mode de consommation souvent massif avec des mises en danger et une l'agressivité difficile à gérer en collectivité.

Pour essayer de mieux comprendre la place des produits dans la vie et le parcours de ces jeunes je vais me baser sur un concept très utilisé en addictologie : le triangle olivestein. Il s'agit du postulat que le trouble addictif est la rencontre ente un produit, un individu et un environnement précis.

Pour accompagner une personne dépendante, il est donc important de comprendre l'environnement dans lequel elle évolue et les différentes vulnérabilités individuelles qu'elle possède.

III. Situation entre l'Algérie et la France, histoire et actualités

a) Histoire : Algérie- France un passé commun

L'Algérie et la France ont une relation ancienne et complexe. Pour appréhender le parcours des jeunes immigrants algériens arrivant en France, je vais tenter de poser le contexte dans lequel évoluent ces deux pays depuis plusieurs siècles.

De façon non exhaustives, nous allons reprendre quelques dates marquantes : (2)

- 1830 : conquête coloniale de l'Algérie par la France.
- 1848 : administration de l'Algérie comme département français.
- Début 20 -ème siècle : migration principalement kabyle de travailleurs agricoles.
- 1914-1918 : 80 000 travailleurs et 175 000 soldats sont recrutés. La majorité retourne en Algérie à la fin de la guerre.
- Entre deux guerres : reprise d'une immigration de travail. Bien qu'ayant la nationalité française, l'arrivée sur le territoire français des sujets algérien est conditionnée à la présentation d'un contrat de travail, d'un fonds de garanties, d'un certificat sanitaire et d'une carte d'identité avec photographie.
- Loi du 20 septembre 1947 : les algériens deviennent officiellement des citoyens français, appelés français musulmans d'Algérie. Ils obtiennent ainsi les mêmes droits que les citoyens français dont la liberté de circulation.
- 1954-1962 : guerre d'Algérie. Poursuite de l'immigration pendant le conflit.
- 1962 : Indépendance de l'Algérie et signature des accord d'Evian qui maintiennent un régime de circulation privilégiée entre la France et l'Algérie. Ainsi aucun document spécifique n'est exigé hormis une carte d'identité. Cet accord facilite surtout l'installation et le travail des ressortissants algériens.
- 1964 : de nouvelles conditions sont mise en place pour les touristes algériens venant en France. Ils doivent se munir d'un billet retour et d'une certaine somme d'argent pour avoir accès au territoire français.

- 1968 : un nouvel accord est signé qui prévoit que les algériens souhaitant faire un séjour de moins de 3 mois en France n'aient pas besoin de se munir d'un passeport.
- 1973 : Crise économique qui fait monter le racisme anti-arabe et surtout anti algérien. Cette raison est utilisée par l'Algérie pour suspendre l'émigration algérienne de travail. Cette prise de décision est vue comme préventive aux mesures que prendra plus tard la France.
- 1974 : Suspension provisoire d l'immigration de la main d'œuvre qui s'avéra définitive et mise en place de politiques de retour en Algérie pour les travailleurs immigrés. A la suite de cette période on a donc un changement de la perception des mouvements de population. Les voyageurs algérien effectuant un court séjour sont perçus comme de potentiels candidats à l'immigration clandestine et représente un risque migratoire (3).
- 1983 : A partir de cette année, les algériens souhaitant se rendre en France pour un séjour inférieur à 3 mois sont dans l'obligation de présenter un passeport, leur billet de retour et une carte de débarquement à deux volets pour prouver la date de sortie. Si le voyage est en lien avec une visite familiale, ils sont dans l'obligation d'avoir une attestation d'accueil.
- 1986 : Mise en place provisoire de la délivrance d'un visa par les autorités françaises pour se rendre sur le territoire français. Une décision toujours en vigueur à l'heure actuelle. En réponse le gouvernement algérien met également en place un visa pour les ressortissants français devant se rendre en Algérie, « sur le principe d'égalité » (3)
- Année 90-2000 : L'Algérie subit une vague d'attentat en lien avec des mouvances islamiste en cours dans le pays. Cela entraîne à nouveau une émigration forte, la population cherchant à quitter la violence et la misère.

Les mouvements migratoires des algériens vers la France, qui sont ceux qui nous intéressent aujourd'hui, ont donc évolué dans la perception du pays d'accueil.

Initialement appréhendés comme une immigration de travail de jeunes hommes isolés, accueillis pour servir l'industrie française. Ils ont par la suite été perçus à travers le regroupement familial et l'accueil des familles de ces travailleurs.

Enfin à l'aune des crises économiques et du chômage, cette immigration de jeunes travailleurs apparaît comme une menace et n'est plus légitimé ni par le gouvernement français, ni par le gouvernement algérien. Les conditions d'accueil de la France se sont durcies au nom de l'immigration choisie.

b) Actualités : Politiques migratoires et diplomatie.

A partir de l'arrêt de la libre circulation des travailleurs et la mise en place des Visas, la logique de soupçon n'a cessé de peser sur les demandeurs

Comme l'exprime Didier Bigo : « *l'octroi du Visa individuel est à cet égard une exception. C'est un rétablissement de la confiance à un individu après l'épreuve du soupçon porté sur un ensemble national* »(4).

Les personnes délivrant des Visas doivent s'assurer de la « bonne fois du ressortissant » (4).

Dans les paramètres d'acceptation ou de refus de la délivrance de ce papier rentrent en compte les relations entre les pays au moment de la demande. En effet, il y a eu une limitation radicale de l'octroi des visas pendant la crise des années 90-2000 et la période de violence qu'a subi l'Algérie.

La voie légale pour quitter le pays devient donc de plus en plus sélective. Pour des hommes jeunes sans emploi formel, ni diplôme ni ressource financière, l'obtention d'un visa relève de l'impossible.

Face à ces politiques migratoires de plus en plus restrictives, l'immigration illégale va devenir une voie de passage de plus en plus empruntée.

L'actualité récente nous montre comment la liberté de circulation des individus est utilisée comme moyen de pression diplomatique.

L'Algérie a le plus faible taux de laissez-passer consulaires accordés depuis de nombreuses années (5.8% contre 53.7 % en moyenne tous pays confondus en 2021). (5)

Ces laissez-passer consulaires sont indispensables pour renvoyer un ressortissant résident illégalement sur le territoire français vers son pays d'origine. En réponse à cela Paris a décidé de réduire de 50% le nombre de visas accordés à l'Algérie :

"Ce n'est pas acceptable qu'on ne reprenne pas des étrangers en situation irrégulière qui étaient identifiés comme dangereux et troublant l'ordre public",
Président Emmanuel Macron, novembre 2021.

"C'est une décision drastique, c'est une décision inédite, mais c'est une décision rendue nécessaire par le fait que ces pays n'acceptent pas de reprendre des ressortissants que nous ne souhaitons pas et ne pouvons pas garder en France",
Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, sur Europe 1, septembre 2021.

On voit ici comme les flux migratoires peuvent être des moyens de pression sur le pays de départ ou sur le pays d'accueil. Ces politiques reflètent aussi la difficulté de gestion de ces migrations irrégulières. Car en effet bien que la mise en place de cette mesure ait pour but de mettre la pression sur le gouvernement. A l'échelle de l'individu cela n'a que très peu d'impact, surtout sur les candidats à l'immigration irrégulière. La délivrance des visas étant déjà perçue comme un système de loterie où la "chance" aurait un rôle (6). Les jeunes sans emploi, ni qualification sont conscients qu'ils ne sont pas éligibles à un Visa et prennent la mer souvent sans même en avoir fait de demande.

Bien que la politique de l'immigration choisie soit bien mise en avant par notre gouvernement actuel :

Nous souhaitons avoir une approche beaucoup plus souple sur l'immigration choisie, c'est-à-dire les familles de binationaux, mais aussi les artistes, les sportifs, les entrepreneurs, les politiques qui nourrissent les relations bilatérales.
Emmanuel Marcon, août 2022 lors d'une visite en Algérie.

Elle ne répond pas à la problématique de l'immigration irrégulière et vient au contraire la renforcer. Rendant cette voie comme l'unique possible pour un avenir meilleur pour une grande partie de la population. Elle participe à renforcer les politiques sécuritaires migratoires et donc la dangerosité des parcours. (7)

Cette gestion des flux migratoires a donc participé à faire naître au début des années 2000, la hargha (Bruler). Ceux qu'on appelle les harragas se sont mis à bruler les frontières qu'ils n'étaient pas autorisés à franchir, au péril de leur vie.

IV. La figure de l'harraga

Il s'agit une figure d'identification importante des jeunes que j'ai rencontré, aussi bien source de fierté que de honte.

Harraga signifie « les bruleurs ». Ce terme qualifie généralement des jeunes hommes qui « brûlent des frontières ». Ainsi contre toutes les lois et la morale ils traversent la méditerranée sur des bateaux de fortune. Ce terme renvoi aussi au fait de brûler ses papiers une fois arrivés en Europe. Ainsi, ne pouvant prouver leur identité, leur renvoi en Algérie est plus complexe et dépend de la reconnaissance de l'Algérie.

a) Une figure exclusivement masculine ?

Les hommes restent les principaux représentant de cette pratique. Une des explications apportées par les chercheurs algériens (8) est que les jeunes filles sont cantonnées au foyer familial. Ainsi contrairement aux garçons, les filles porteuses de la morale familiale sont plus surveillées, leurs actions ayant plus de conséquence sur la réputation de leur famille.

On retrouve ce poids de la tradition dans leurs motifs de départ : échapper à un mariage forcé, ou à une grossesse hors mariage.

Quand à eux, les garçons bénéficient d'une plus grande liberté de circulation, ce qui leur donne accès aux lieux d'organisation des départs comme les cafés (lieux réservés aux hommes) (9).

Mais, avec le développement des réseaux sociaux, les départ peuvent s'organiser indépendamment de ces endroits et les jeunes filles peuvent gagner une forme d'autonomie, notamment financière, facilitant le départ.

En 2022, deux influenceuses ayant plus de 100 000 abonnés sur Tik Tok ont fait la Une après avoir filmé leur traversée de la méditerranée. Bien que ces vidéos ne soient pas les premières du genre, il existe très peu de vidéos montrant des jeunes filles sur des embarcations. Ces vidéos ont comptabilisé plusieurs millions de vues. Maquillées, chantant des chansons, cheveux au vent, elles ont été accusées de vendre ce parcours migratoire comme un voyage « glamour » et on reçut un retour très négatif de la part de la société maghrébine (10). Avec cet exemple on voit que la migration des jeunes filles existe mais elle reste un tabou important.

Ces différents obstacles spécifiques au genre féminin expliquent que ce phénomène reste massivement représenté par des hommes. Une partie des propos développés par la suite concerne également les femmes, mais leur genre amène des spécificités à leur migration que je ne peux développer ici.

b) Une figure d'identification

L'harraga est un symbole qui existe depuis plus de 20 ans dans les sociétés du Maghreb. Elle est apparue à la suite des évolutions de la société Algérienne et des politiques migratoires de plus en plus restrictives.

Elle reste encore d'actualité par de nombreux aspects, en premier lieu car les jeunes migrants continuent de s'identifier à cette figure. Comme le montre les hashtags présents sur les différents réseaux sociaux, comme Tik Tok, Snap chat ou Instagram, qui sont des canaux importants utilisés par les jeunes pour narrer leurs histoires.

On retrouve, également, cette figure dans d'autres pans de la culture des pays du Maghreb. A travers des chansons, ils racontent les destins tragiques de jeunes, morts en essayant de quitter leur pays. Ils expriment leurs espoirs et leurs attentes d'une vie meilleure.

On retrouve également des séries (harga) et des films.

Pour autant, les harragas sont perçus par une partie de la société, comme des délinquants, qui préfèrent fuir leur pays plutôt que de tenter de l'améliorer. Ils ne respectent ni la loi, ni la morale, ni même leur propre vie, étant prêts à la mettre en danger pour quitter leur pays.

Bien qu'elle soit porteuse de nombreux stéréotypes négatifs dans la société algérienne, cette identité est fortement revendiquée par plusieurs des jeunes que j'ai pu rencontrer.

Ainsi, « *plutôt qu'à une assignation identitaire nous avons affaire à un processus dynamique dont les personnes ne sont pas dépossédées. Elles ne sont pas des catégories, elles s'en saisissent. Observer les pratiques de catégorisation sociale permet de rendre compte de la contrainte exercée par l'ordre social mais aussi des résistances et émancipations possible* »(11).

Certains jeunes vont malgré tout essayer de se distinguer de ce groupe :

« Moi, je ne suis pas comme eux, je suis pas un harraga, j'ai fait des études. Je viens ici pour trouver du travail ».

On retrouve alors associé au terme harraga le poids de la délinquance, de la marginalisation et de la pauvreté. Ici le jeune exprime que, bien qu'il puisse être affilié à cette catégorie, il ne s'y identifie pas.

On retrouve cette dichotomie au sein d'un même individu. Lors d'un même entretien un jeune peut venir dévaloriser le groupe des harragas, puis s'approprier cette identité pour venir valoriser son parcours personnel :

« C'est mieux de venir en bateau plutôt qu'en avion. Nous les harragas on a demandé à personne, on a traversé la mer. »

On retrouve ainsi une fierté et une auto affirmation de soi. Ce jeune homme explique ainsi qu'il a pris son destin en main :

« Je 'n'ai pas demandé de visa ou de passeport, je l'aurai jamais obtenu ».

On retrouve spécifiquement chez ce jeune une certaine rancœur envers l'Algérie. Il explique ne pas se sentir reconnu par ce pays qui n'a rien à lui offrir. Et, en absence d'argent, il ne peut avoir l'accès qu'il souhaite à une vie meilleure. En se définissant comme Harraga il reprend son pouvoir décisionnel et son destin en main. Indépendamment de la place qu'on lui a assigné dans cette société qu'il définit comme corrompue.

Cette réalisation par l'exil comporte de nombreux risques. Les journaux rapportent des dizaines de morts par année, lors de ces traversées. Bien que les risques de mort soient identifiés et connus ils ne représentent pas un frein suffisant pour ces jeunes. Un proverbe qui circule dans la société résume bien cette vision :

« *Takoulni houta wa ma takounish douda* »
Qu'un poisson me mange plutôt qu'un ver

L'harraga n'est pas uniquement un acte de désespoir pour trouver un avenir meilleur. Pour Nouridine Khaled (8) qui a effectué de nombreux entretiens avec des jeunes harragas en Algérie :

« l'harraga est l'une des rares possibilités pour ces jeunes de construire leur identité et tenter de se réaliser en tant qu'hommes. Ce n'est pas un mouvement destructeur malgré les risques de mort, mais une tentative ultime de réalisation de soi ».

c) Le mépris

En plus de l'aspect économique et du chômage qui sont des facteurs de motivation bien identifiés de la migration, on retrouve cet aspect sociétal important qualifié de Hagra en arabe.

Hagra signifie le mépris. Le mépris du gouvernement algérien pour son peuple, le mépris de la société algérienne et des algériens de France pour eux, les harragas.

D'un point de vue linguistique, il est intéressant de noter à quel point ces deux termes sont proches. C'est une remarque qu'a pu me faire l'interprète qui m'accompagne lors de tous mes entretiens. Les deux mots sont très présents dans les propos des jeunes.

L'hagra ressort comme l'un des éléments qu'ils ont cherché à fuir par l'harga.

Ce mépris est retrouvé dans la gestion de cette crise migratoire en Algérie. En 2009 le délit de « sortie illégale du territoire » a été voté.

L'article 175 bis du code pénal prévoit des peines de 2 mois à 6 mois de prison, associées à des amendes de 20 000 à 60 000 dinars.

Dans son article, *La pénalisation des bruleurs de frontières en Algérie*, publié en 2016, Farida Siouah (12) retranscrit deux jugements qui ont eu lieu pour un délit de sortie illégale du territoire. Les deux procès étaient collectifs, le premier concernait 18 personnes et a duré 45 minutes et le second 8 personnes dans un délai de 30 minutes. Chaque personne a été condamnée à 2 mois de prison avec sursis et à 60 000 dinars d'amende.

Lors de ses entretiens avec les hommes jugés, il est ressorti que ces procès avaient un effet renforçant le rejet des politiques et de leur société. En effet, ils rapportent s'être sentis humiliés, jugés et traités comme des enfants turbulents. Ils évoquent le terme de la hagra pour qualifier ces procès.

d) L'exil comme une forme d'expression

Au-delà d'une possibilité de réalisation de soi, l'harraga peut être vu comme une forme d'expression de rébellion et de révolte. Farida Siouah dans son article *les harragas algériens* (9) reprend le concept d'Albert Hirschman : Exit, Voice and Loyal.

Devant l'absence d'autre moyen perçu « l'exil est la seule option active quand le citoyen ne croit plus en une amélioration de la situation socioéconomique et politique » (7). Face à une société dont ils se sentent exclus et où ils ne voient pas d'avenir, ils choisissent l'exil.

V. Le poids de la famille

a) La famille en France

Nous avons vu que les liens entre la France et l'Algérie sont anciens et complexes. Cela a pour conséquence qu'une grande partie des jeunes que je suis ont de la famille vivant sur le territoire français. Qu'il s'agisse d'un oncle, d'une tante, d'un frère, de grands parents ou même de parents, cette présence n'est pas toujours un avantage car dans ces relations sont aussi présentes des représentations. Je vais donc détailler plusieurs histoires de famille et essayer de transmettre leurs conséquences sur le parcours et la santé mentale de ces jeunes.

Farid est un jeune de 19 ans que je suis depuis plusieurs mois pour une addiction au lyrica.

Au fil des entretiens il finit par évoquer son histoire familiale.

Il me parle d'un grand père venu en France pour travailler et qui a obtenu le passeport rouge, c'est-à-dire le passeport français. Il a eu une première fille puis le père de Farid en Algérie, avant de faire venir sa famille en France où il a eu d'autres enfants. Le grand père a renvoyé le père de Farid en Algérie, lui faisant perdre la nationalité française, pour que celui-ci s'occupe des terres de la famille.

Ce jeune homme se trouve ainsi avec la totalité de sa famille paternelle qui vit en France.

Il décrit que son désir de venir en France est présent depuis l'âge de 12 ans. Qu'il s'est toujours vu venir ici en France.

Arrivé en France il a pu reprendre contact avec sa famille. Il décrit un accueil froid. En effet alors qu'il déclare venir chez une de ses tantes pour quelques jours, on lui aurait répondu :

« Tu ne peux pas rester ici, le plus simple c'est que tu trouves une association pour demander l'asile ».

Il exprime avoir ressenti un fort sentiment de honte et de rejet à ce moment-là. Pour lui cette visite n'était pas en lien avec une demande quelconque d'aide, il venait rendre visite à sa famille. Mais il estime ne pas avoir été traité comme un véritable membre de celle-ci. Il s'est senti rejeté, on lui a exprimé qu'il n'avait pas à être là et maintenant il fallait qu'il assume son choix, seul.

Une cousine lui aurait proposé un mariage blanc pour « faire une bonne action ».

On retrouve ainsi une notion de légitimité importante chez ce jeune homme.

Obtenir des papiers français prend ainsi chez lui une véritable notion de justice à rétablir. Il pense avoir été privé de sa vie après que son père ait perdu sa nationalité française.

Il en ressort une haine de ce jeune homme envers l'Algérie :

« Je préfère être apatride, sans nationalité, l'Algérie ne veut pas de moi et fait tout pour compliquer ma vie ».

Farid présente une faible estime de lui-même. Il perçoit du rejet de la part de son pays, rejet qui se manifeste à nouveau ici en France, par le biais de sa famille qui lui fait ressentir qu'il n'est pas à sa place, ni l'un des leurs.

Ahmed est âgé de 23 ans. Il a grandi en Algérie. Ses parents se sont séparés quand il avait 4 ans et son père a immigré en France. Sa mère s'est remise en couple. Ahmed rapporte des relations compliquées avec son beau-père impliquant de la violence. Il explique qu'il a dû quitter sa maison à l'âge de 11 ans car son beau-père ne voulait plus de lui sous son toit. Il exprime de la tristesse que sa mère ne l'ait pas plus défendu pour le protéger mais reconnaît que sa mère n'avait pas d'autre choix que de se ranger aux côtés de son mari violent.

Par la suite il a vécu une grande partie de son adolescence à la rue vivant de la vente de stupéfiants et dans la violence.

A l'âge de 20 ans, il tente l'harraga pour rejoindre des personnes avec qui il faisait du trafic en Algérie.

Il finit par arriver à Paris après plusieurs mois d'errance. Son père apprend qu'il est en France et lui propose de l'accueillir chez lui.

Il n'avait pas été en contact avec lui depuis de nombreuses années.

Aller vivre chez son père lui a permis de se poser et d'avoir accès à des soins médicaux dont il avait besoin. Son père lui a également trouvé un avocat pour débiter les démarches de demandes de titres de séjour. Pour autant, leurs rapports sont compliqués. Bien que son père l'accompagne à chaque rendez-vous, Ahmed refuse qu'il participe à l'entretien ou que je lui transmette des informations sur sa santé.

Il explique ressentir de la honte concernant ses consommations. Il ne souhaite pas que son père apprenne ce qu'il a vécu, et par certains aspects, ce qu'il vit encore. Il y a ainsi une grande distance entre eux.

Celle-ci est renforcé par le fait que son père a refait sa vie en arrivant en France. Il a eu deux enfants d'une nouvelle union.

Ahmed ressent qu'il est traité différemment, que son père l'aime moins que « ses enfants français ».

Pour justifier ce ressenti il évoque une altercation qu'il a eu avec son père concernant sa sœur. Ahmed rapporte que sa sœur a été insolente avec lui. Il a donc menacé de la frapper. Son père s'est interposé retournant la violence contre lui. Dans cette situation on voit ainsi toute la complexité de cette dynamique familiale. Ahmed qui de son point de vue prend la place de grand frère qui lui revient. Il réclame le respect qu'il estime devoir recevoir de sa plus jeune sœur et l'exprime dans le rapport de violence qu'il a toujours connu. Son père s'est interposé pour protéger sa fille, ce qu'Ahmed a interprété comme une forme de préférence. Il essaye de prendre sa place dans cette famille mais celle-ci lui est refusé.

Elie est arrivé en France à l'âge de 15 ans. Il est donc rentré sous la protection de l'aide sociale à l'enfance. Il est pris en charge dans une structure d'urgence. Mais sa prise en charge est complexe car il n'arrête pas de fuguer. Lors de notre premier entretien, les éducateurs expliquent que son frère est également présent sur la région. Elie préfère rester avec son frère que revenir au foyer. Mais la situation de son frère n'est pas stable. Lors des échanges avec Elie, je commence à comprendre que son frère serait impliqué dans des trafics de stupéfiants. Elie reconnaît consommer des produits mais ne détaille pas comment il se les procure.

Il semble avoir un lien avec son frère qu'il présente comme quelqu'un qui peut prendre soin de lui.

Cependant quelques temps plus tard celui-ci est incarcéré pour plusieurs mois. Cela affecte beaucoup Elie qui explique perdre la seule personne avec qui il avait un lien depuis son arrivée en France. En effet la solitude et une chose qui semble affecter

beaucoup ce jeune. Il est très méfiant, et explique qu'il ne fait confiance à personne que cela soit les éducateurs ou même les autres personnes qu'il peut avoir dans son entourage.

Dans cette situation le lien fraternel peut même se questionner. En effet d'un regard extérieur on peut objectivement se demander si ce « frère » ne fait pas référence à une personne essayant de profiter de ce mineur sous la protection de l'ASE et qui ne risque pas la prison pour le faire participer au trafic.

Pour autant, qu'il s'agisse de son frère de sang ou pas, il semble qu'Elie a identifié cette personne comme un adulte référent à son arrivée en France. La perte de ce référent dans son quotidien le bouleverse. On voit ici l'impact ambivalent que peut avoir la présence d'un membre de la famille, à la fois protecteur et influenceur.

b) Le deuil maternel

Une autre figure primordiale de la vie de ces jeunes est leur mère.

Comme l'évoque Elise Pestre « le profil de ces jeunes est souvent le même, des jeunes hommes prêts à tout pour relever le défi mortel et incarner « l'enfant sauveur » qui sera le héros de sa famille et de sa mère en particulier.

Un profil qui est bien illustré par certains entretiens que j'ai pu avoir :

Medhi est un jeune de 27 ans, rencontré au CSAPA pénitencier.

Né en Algérie à Oran, son père est décédé en 2014 d'un cancer du poumon. Il vivait avec sa mère et une sœur.

Lors de notre première rencontre, Medhi est très logorrhéique. Il évoque une vie de délinquance et de violence avec fierté.

Un jour du fait de ses problèmes de délinquance trop importants ses oncles sont venus le chercher et l'ont emmené dans un hôpital psychiatrique. Il est ensuite passé par la prison. A sa sortie, il décide sur un coup de tête de prendre un bateau.

Arrivé en Europe, il a vécu de nombreuses années en Italie de la vente de produits stupéfiants. Il décrit cette période comme heureuse car il gagnait beaucoup d'argent.

Argent, qu'il a beaucoup dépensé en produits luxueux, mais qu'il a surtout pu envoyer en Algérie pour acheter un appartement pour sa mère et sa sœur.

Il a fini par arriver en France sur les conseils de sa mère « car il y a beaucoup d'algérien là-bas, on pourra t'aider »

Lorsqu'il raconte son histoire il n'exprime ni honte, ni regret. Il décrit sa vie en Europe avec fierté. Le fait de gagner de l'argent et d'avoir pu subvenir aux besoins de sa famille compense toutes les mauvaises choses qu'il a pu faire.

« Moi j'ai mis ma mère à l'abris, peu importe ce qui m'arrive, ma mère et ma sœur ont un toit sur la tête grâce à moi »

Même lors de notre rencontre en prison il ne montrait aucun regret. Medhi exprime avec ses mots le fait de s'être réalisé en gagnant de l'argent et en protégeant sa mère.

Il avait déjà une vie de délinquance en Algérie et n'avait visiblement pas d'autre option que la prison ou l'hôpital. En traversant la méditerranée et en gagnant de l'argent il a pu mettre sa famille à l'abri et se réaliser dans ce rôle du fils prodigue.

Malgré le contexte carcéral et bien qu'il ait plusieurs autres problématiques, Medhi a une très forte estime de lui-même ce qui est assez rare chez les patients que j'ai pu rencontrer. On voit également que l'avis de la mère reste entendu et peu orienter le parcours migratoire.

A l'inverse quand le jeune n'arrive pas à incarner ce rôle de fils prodigue, cela peut avoir de fortes conséquences sur le plan psychique. Cela va au-delà du fait de ne pas réussir à envoyer de l'argent.

« Ma mère c'est tout pour moi. Je ne peux pas lui dire ce que je vis ici. Elle est inquiète pour moi, alors je la rassure et je lui dis que je vis dans un appartement et que je mange tous les jours »

Hamza 24 ans

Les conditions de vie précaires sont vues comme des sources d'inquiétudes et sont difficiles à assumer par ces jeunes qui aspirent à se réaliser.

VI. Les stratégies d'intégrations

a) Le travail ou la délinquance :

Nombreux sont les jeunes qui reproduisent les stratégies de survie qui étaient déjà les leurs en Algérie. Ils vivent du commerce officieux, de la vente de cigarettes ou de la vente d'autres stupéfiants. Ils ont besoin de gagner de l'argent rapidement.

Trouver un travail « Halal » c'est-à-dire légal, non lié à la délinquance nécessite des papiers, un RIB, un passeport. Choses qu'ils n'ont pas.

Ils remettent donc en place les stratégies qui leur permettaient de survivre avant leur départ.

La vente de produits illicites expose ces jeunes gens. Ils subissent ainsi le regard des autres :

« Je ne supporte pas de vendre des cigarettes à la rue, je vois le regard des gens, comment ils regardent. Ils me méprisent, ils ont peur de moi. Je vois surtout les algériens de France. Ils ne veulent pas de nous, pour eux, on aurait dû rester là-bas »

Ces conditions de vie viennent renforcer la dépendance aux réseaux qui viennent parfois subvenir aux besoins primaires. A leur arrivée, ils retrouvent généralement des jeunes de leur quartier, qui ont eux aussi fait l'harraga et qui se retrouvent dans la même situation. Ces réseaux apportent donc également un relai social important face à une société d'accueil qui paraît hostile.

Les actes de délinquance comportent des risques, notamment la prison.

Mais ces jeunes étant présents illégalement sur le territoire français, toutes les interactions avec la police présentent un risque de perte de liberté. Notamment la rétention en CRA (centre de rétention administrative).

Au CASPA de Corbas j'ai suivi Anis.

Six mois après son arrivée, il a été retenu au CRA pendant quatre mois avant d'avoir une peine de prison de cinq mois.

Il avait une formation de marin pêcheur en Algérie et de coiffeur mais, devant l'absence d'emplois, il a décidé de prendre la mer pour venir en France.

A son arrivée en France, il débute un parcours d'errance, étant sans papiers sur le territoire français il n'a pas pu trouver de travail.

Lors de notre entretien, il présente un état dépressif. Il a passé la plus grande partie de sa présence sur le territoire français dans des lieux de restriction de liberté. C'était très difficile car cela représentait un véritable échec pour lui.

Quel est l'avenir de ce jeune à qui la France ne semble rien proposer d'autre des zones d'enfermement ?

b) La minorité

La France est engagée sur le plan légal à protéger tous les mineurs présents sur son territoire. Notamment ceux qui n'ont pas la protection d'un responsable légal. Ainsi un mineur qui arrive en France reçoit une évaluation psycho-sociale de sa minorité. Une fois que celle-ci est reconnue, il entre sous la protection de l'aide sociale à l'enfance et à accès à un foyer et à une formation.

Cette partie de l'accueil est bien connue des migrants arrivant sur le territoire français. Certains se déclarent mineurs pour bénéficier de cette protection, ces conditions d'accueil étant plus avantageuses que celles des adultes.

Parfois cette démarche est réfléchiée bien en amont et fait partie du projet initial de migration. Mais ce n'est pas toujours le cas. Prenons pour exemple l'histoire de Youcef :

Youcef est arrivé en France depuis un an et demi. Depuis son arrivée, il vit de petits larcins, vols, vente de cigarettes de contre bande. Sa priorité et de trouver du travail Halal, pour « commencer à vivre sa vie ». Un jour, il se fait arrêter avec un groupe d'amis en flagrant délit de vol. Il apprend que ses amis risquent de partir en prison. Il décide alors de déclarer qu'il est mineur pour ainsi éviter la prison. N'ayant pas ses papiers sur lui (car burlés sur les côtes de la méditerranée), il ne peut être contredit. Après son évaluation il est reconnu mineur et il a désormais l'âge de 16 ans. Plusieurs formations lui sont proposées mais il met tout en échec. Il est tout d'abord inscrit au collège mais ne s'y rend que quelques jours « y a que des gamins de 12-13 ans, je n'ai rien à faire là-bas moi ». Ce qui pourrait être vu comme une opportunité d'intégration et d'emploi pour un plus bel avenir est vu par Youcef comme une perte de temps et de d'argent. En effet Youcef estime qu'il a déjà passé plusieurs années à attendre de vivre sa vie. Sans emploi en Algérie, sans avenir. Attendre encore 2-3 ans lui semble insoutenable. Il veut travailler maintenant, gagner son argent maintenant pour commencer à l'envoyer à sa famille et enfin commencer à se projeter sur une vie d'homme et fonder une famille. Il reconnaît que le fait de s'être déclaré mineur lui a permis de sortir de la précarité et lui offre une sécurité qu'il ne souhaite pas abandonner. Mais sous plusieurs aspects, cet évènement non anticipé a eu un impact négatif sur sa vie.

Quasiment du jour au lendemain, il s'est retrouvé avec une nouvelle identité, un nouveau nom, une nouvelle date de naissance. Il a dû ainsi abandonner le nom de son père. Une chose qui le touche beaucoup : « mais si je fais une formation, que j'obtiens les papiers, ça ne sera pas moi ! Je ne pourrais jamais retourner en Algérie vu que ce ne sera pas mon vrai nom sur les papiers ». Ce sentiment d'avoir dû s'abandonner à sa nouvelle identité pour une chance potentielle d'être régularisé est une chose qu'il n'est pas prêt à accepter. Ces éléments aident à comprendre pourquoi Youcef a du mal à adhérer au projet éducatif qui lui est proposé.

VII. Conclusion

Les jeunes migrants algériens transportent avec eux différentes vulnérabilités. Des blessures narcissiques sont fortement ancrées en eux, avec une volonté de revanche sur la vie. Auxquelles viennent s'ajouter des traumatismes en lien avec la vie en Algérie, le parcours migratoire et l'exil. On retrouve également un sentiment d'abandon et de rejet de la société très présent en eux. De plus, l'environnement dans lequel ils évoluent en France, vient ajouter des facteurs de risque à l'installation d'une addiction.

La prise de produit illicite est dangereuse pour leur santé physique et mentale, mais elle est souvent vue comme « une bouée de sauvetage », ces effets négatifs semblant mineurs face aux risques qu'ils ont déjà pris :

« Moi mon plus grand risque, je l'ai pris en traversant la mer, j'étais déjà mort ».

Face à la précarité, à la violence de la rue et aux difficultés d'insertion, ils n'ont que peu de perspective d'amélioration de leurs conditions de vie.

Du fait de leurs parcours, prendre en charge ces jeunes hommes pour leur addiction est extrêmement complexe.

Pour accompagner ces jeunes vers une forme de guérison et d'apaisement il est donc important de comprendre leur histoire personnelle mais aussi de bien évaluer les possibilités d'amélioration de leur quotidien. L'objectif premier n'étant pas l'arrêt du produit mais l'amélioration de leur qualité de vie.

Il faut donc réfléchir en tant que soignant mais aussi en tant que société à ce qui pourrait être proposé à ces jeunes pour leur donner des outils leur permettant de vivre leur réalité au-delà de la fumée.

VIII. Bibliographie

1. Justice Department Announces Largest Health Care Fraud Settlement in Its History [Internet]. 2009 [cité 20 déc 2022]. Disponible sur: <https://www.justice.gov/opa/pr/justice-department-announces-largest-health-care-fraud-settlement-its-history>
2. L'immigration algérienne en France | Musée de l'histoire de l'immigration [Internet]. [cité 27 juill 2023]. Disponible sur: <https://www.histoire-immigration.fr/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/l-immigration-algerienne-en-france>
3. Farida S. Algérie: des visas au compte-gouttes. Gisti. 2012;
4. Bigo D. Le visa Schengen et le recours à la biométrie in Xavier Crettiez, Pierre Piazza, Du papier à la biométrie, 2006, p. 254. 2006;
5. Les entrées et séjours irréguliers sur le territoire- Fiche 026. Les chiffres clés de l'immigration. 2022.
6. Souhia F. Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de harraga. 2013;
7. Bassi M, Souhia F. La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration. Critique internationale. 2019;
8. Nourredine K. Adolescent harraga: risquer sa vie comme seule possibilité de réalisation de soi. 2013;
9. Farida S. Les harraga algériens. Migrations sociétés. 2012;
10. InfoMigrants [Internet]. 2022 [cité 22 août 2023]. Selfies en pleine mer : des influenceuses tunisiennes traversent la Méditerranée et font scandale avec leurs vidéos TikTok. Disponible sur: <https://www.infomigrants.net/fr/post/38557/selfies-en-pleine-mer--des-influenceuses-tunisiennes-traversent-la-mediterranee-et-font-scandale-avec-leurs-videos-tiktok>
11. padjou iris. (Se) catégoriser: prendre place dans le monde. Memoire. 2022;
12. Souhia F. La pénalisation des « brûleurs » de frontières en Algérie. Après-demain. Fondation SeligmannFo. 2016;